VILLE DE CHAPAIS

CHAPAIS TOURNÉE VERS L'AVENIR 2023

BUREAU DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2021-008

Aux personnes intéressées :

Demande de dérogation mineure au bénéfice de l'immeuble situé au 56, 5e Rue, à Chapais, lot numéro 4 959 274, afin de régulariser la marge latérale du garage attenant à la maison qui est implanté à 0,80 mètre de la ligne latérale du lot au lieu de 2 mètres comme indiqué dans le *Règlement de zonage 01345-A et ses amendements de la ville de Chapais.*

Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Lors de la réunion du CCU tenue le 22 juin 2021, le comité a recommandé à l'unanimité au Conseil municipal d'accorder cette dérogation mineure.

Assemblée publique de consultation

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 20 juillet 2021 à 19 h 00, à l'hôtel de ville de Chapais, situé au 145, boulevard Springer. Les citoyens désirant s'exprimer par rapport à cette demande sont les bienvenus.

DONNÉ À CHAPAIS, ce 25 juin 2021.

Mélanie Gagné
Directrice générale et greffière suppléante

145, boul. Springer, C.P.380
Chapais (Québec) G0W 1H0
T 418-745-2511 F 418-745-3871
C info@villedechapais.com